

Avis n°4



**« *Le vote et la
participation des jeunes
en France* »**



Le Forum Français de la Jeunesse s'est créé en juin 2012. Il vit par la volonté des principales organisations gérées et animées par les jeunes. Celle de voir, en France, la jeunesse prendre la parole afin de faire avancer le débat public.

Par-delà leurs divergences, ces organisations sont convaincues que la jeunesse a une parole à apporter à notre société. C'est un impératif démocratique d'entendre cette parole. Celle d'une génération qui a du mal à se faire une place dans le monde du travail et dans les divers lieux de représentation. La jeunesse devra assumer demain les choix d'aujourd'hui.

Le Forum Français de la Jeunesse est une assemblée autonome des pouvoirs publics. Il se veut un espace d'échange et de travail sur l'ensemble des enjeux que traverse notre société et doit prendre sa place dans la définition des politiques publiques.

La reconnaissance d'une meilleure place pour les jeunes dans notre société passe par l'analyse des fonctionnements démocratiques actuels. C'est en ce sens que le Forum Français de la Jeunesse porte aujourd'hui un avis, constitué de constats et de propositions, sur le vote et la participation des jeunes.



Les organisations membres du Forum Français de la Jeunesse :

Animafac, EmeVia, Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE), Jets d'encre, Jeunes Forces Démocrates (JFD), Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), La Mutuelle Des Étudiants (LMDE), Les Jeunes Écologistes, Les Jeunes Populaires, Les Jeunes Radicaux, Les Jeunes Radicaux de Gauche (JRG), Mouvement des Étudiants (MET), Mouvement des Jeunes Communistes de France (MJCF), Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS), Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC), Promotion et Défense des Étudiants (PDE), Syndicat Général des Lycéens (SGL), Union Nationale des Étudiants de France (UNEF), Union Nationale des Lycéens (UNL).



Sommaire

Introduction	4
I. La démocratie représentative en panne	5
1) Une participation intermittente et une baisse générale du vote	5
2) Un renouvellement difficile ; des espaces d'implication peu adaptés	9
3) Une baisse de confiance générale dans la représentativité	11
II. Les jeunes sont davantage impliqués et plus contestataires	14
1) Une image faussée de la jeunesse	14
2) Une façon différente d'aborder la politique	16
3) Des jeunes plus impliqués	18
III. Vers une démocratie réinventée	21
1) Développer des lieux de formation, d'information et d'expérimentation	21
2) Faciliter les démarches pour inciter les jeunes à s'exprimer	23
3) Penser le renouvellement pour permettre la participation de chacun	25
4) Démocratiser notre fonctionnement	28
Références bibliographiques	30
Synthèse des propositions	32

Introduction

La démocratie est un régime qui défend l'intérêt général, soit l'intérêt de tous. Hannah Arendt allait même plus loin en affirmant que « la Polis proprement dite n'est pas la cité en sa localisation physique ; c'est l'organisation du peuple qui vient de ce que l'on agit et parle ensemble, et son espace véritable s'étend entre les hommes qui vivent ensemble dans ce but, en quelque lieu qu'ils se trouvent »¹. Fort de cette définition, cet avis traite de la politique au sens premier du terme, c'est-à-dire de la vie de la cité. Seront ainsi abordées les dynamiques électorales mais aussi l'intérêt pour la vie publique et l'engagement.

En faisant de la participation réelle de l'ensemble des citoyens la condition nécessaire à la réussite de la démocratie, Hannah Arendt donne à cette dernière sa signification la plus noble. Il est, dès lors, impératif de co-construire la démocratie et d'impliquer l'ensemble de la population du micro-politique, très local, jusqu'au macro-politique avec l'échelle européenne.

La participation des jeunes, encore trop peu impliqués dans les prises de décisions publiques, constitue ainsi un enjeu majeur de notre société et ce, d'autant que les jeunes sont les premiers concernés par les politiques structurelles décidées aujourd'hui pour construire la société de demain. Il s'agit là de la principale raison du travail collectif de nos organisations au sein du Forum Français de la Jeunesse.

Ce quatrième avis du Forum Français de la Jeunesse porte ainsi une réflexion large sur le vote et la participation civique et citoyenne des jeunes. Tout d'abord, car nous considérons ces deux axes comme indissociables. Ensuite car, selon les constats dressés aujourd'hui, la participation politique des jeunes passe de moins en moins par le vote et de plus en plus par d'autres formes d'implication.

Face à des constats aujourd'hui alarmants pour notre société et sa démocratie nous allons tenter, après les avoir exposés, de répondre aux problèmes qu'ils posent en proposant des propositions de solutions. Celles-ci se baseront sur la manière de faciliter les démarches électorales relatives au vote mais, plus largement, sur la relance de la dynamique démocratique de notre société.

¹ Hannah Arendt, Condition de l'Homme moderne, Paris, Calmann-Lévy, 1983, p.258

I. La démocratie représentative en panne

À ce jour, le fonctionnement de notre démocratie, système selon lequel les citoyens choisissent leurs représentants, pose de nombreuses questions, du fait notamment, de la perte de son efficacité, de la remise en cause de sa légitimité et des dérives qui peuvent y être liées.

1) Une participation intermittente et une baisse générale du vote

a. Les déterminants de la participation des jeunes

On remarque, chez les jeunes, un comportement propre à un **effet d'âge**. Anne Muxel parle du « moratoire électoral des années de jeunesse »². C'est-à-dire que, peu importe la génération, on retrouve un même modèle : les jeunes vont voter massivement lors de l'année suivant leur majorité, pour leurs premières expériences électorales. La participation au vote est alors élevée entre 18 et 20 ans. Puis, on observe une diminution sensible du vote jusqu'à l'âge de 30 ans environ. Cela signifie que le vote des jeunes baisse jusqu'à ce qu'ils accèdent, selon eux, à une situation socio-économique stable propice à développer une citoyenneté plus active. Cette situation stable se traduit principalement par une moins forte mobilité, l'accès à un logement personnel (en dehors du cadre familial ou universitaire), la fin des études et l'entrée dans l'emploi. L'insertion sociale et professionnelle devient alors un facteur primordial de l'augmentation du vote à partir de 20 ans. Les débuts de cette citoyenneté active par le vote s'opèrent ainsi de plus en plus tard, à mesure que recule l'âge de fin d'études.

De plus, il est à noter que le **niveau de qualification** des jeunes est le critère qui fait le plus varier le vote. En effet, la participation des jeunes au vote augmente avec le niveau de qualification. On remarque ainsi que 31 % des jeunes de 18 à 29 ans ayant un niveau d'études inférieur ou égal au baccalauréat sont considérés comme politisés, alors qu'ils sont 54 % lorsqu'ils ont un niveau d'études supérieur au baccalauréat³. D'autant plus que le niveau de qualification détermine non seulement le vote des jeunes mais également leurs valeurs⁴ et leur participation citoyenne. Il crée donc une différence entre deux jeunesses : celle ayant un niveau d'études supérieur au baccalauréat et celle disposant d'un niveau inférieur ou égal.

² INJEP, Etudes et synthèses de l'Observatoire de la Jeunesse, « Participation électorale des jeunes et évolution du lien politique : voter, ça les intéresse ? », n°8, mars 2012.

³ INJEP, Etudes et synthèses de l'Observatoire de la Jeunesse, « Des jeunes davantage impliqués et plus protestataires », n°2, novembre 2010.

⁴ INJEP, Ouvrage « Une jeunesse différente ? Les valeurs de jeunes Français depuis 30 ans », Olivier GALLAND et Bernard ROUDET, 2012

À cela s'ajoute également la **place de la famille** ; et des discussions politiques au sein de celle-ci. En effet, près de 9 jeunes sur 10 plébiscitent la famille comme le domaine le plus important de leur vie⁵. Par ailleurs, la vie familiale est devenue un espace plus ouvert au débat, à la diversité des pratiques et à la liberté de choix. La famille est donc un espace de socialisation qui peut être de plus en plus propice à l'apprentissage de la démocratie. Cet espace peut permettre une confrontation des opinions dans un cadre plus sécurisé mais il représente aussi un lieu d'amorce de la politisation des jeunes via certains sujets de discussions axés sur la politique. Ainsi, en novembre 2011, 43 % des 18-24 ans qui déclaraient suivre le déroulement de la campagne présidentielle le faisaient à travers les discussions en famille⁶.

b. Le positionnement politique des jeunes

Lorsque l'on demande aux jeunes d'exprimer leurs valeurs politiques, ceux-ci acceptent mieux qu'auparavant le fait de se positionner sur l'échiquier politique. Ainsi, en 1999, 24 % des 18-29 ans ne savaient pas se placer sur une échelle politique alors qu'en 2008 ils n'étaient plus que 8 %².

De plus, lorsque l'on observe le positionnement des jeunes sur l'échiquier politique², la majorité des jeunes se place au centre (39 % en 2008) ou à gauche (36%). Bien que ces dernières années montre une augmentation du positionnement à droite (10 % en 1999 contre 17 % en 2008).

Les jeunes ont également de plus en plus de facilité à se positionner aux extrémités de l'échiquier politique². Ainsi, entre 1990 et 2008, le positionnement aux extrêmes gauche et droite de l'échelle politique a presque doublé. Malgré cela, lorsqu'il s'agit d'aller voter, le choix reste majoritairement bipolaire tout comme celui du reste de la population : les jeunes optent davantage pour le Parti socialiste (PS) ou l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP)². Ainsi, en 2012 au premier tour de l'élection présidentielle, le vote pour le PS a représenté 28 % et celui pour l'UMP 22 % pour les 18-24 ans⁷. Cela peut également venir d'une personnification de l'appareil politique, notamment lors des élections présidentielles.

Par ailleurs, dans le but de mieux comprendre les tendances actuelles du vote des jeunes, nous avons décidé de nous appuyer sur les derniers constats faits en 2012⁷ suite à l'élection présidentielle.

Les résultats de cette élection, montrent une majorité de **vote à gauche** (à chacun des deux tours) chez les 18-24 ans. Une des spécificités de cette élection est aussi l'écart entre les voix en faveur de N.Sarkozy et celles en faveur de F.Hollande comparé à l'ensemble de

⁵ INJEP, Fiches Repères « Modes de vie, sociabilité, valeurs », Bernard ROUDET, Juin 2012.

⁶ Cahier de l'ANACEJ « Le vote et les jeunes », Marion ESQUERRE, n°13, décembre 2012.

⁷ INJEP, Etudes et synthèses de l'Observatoire de la Jeunesse, « Retour sur la présidentielle : comment les jeunes ont-ils voté ? », n°13, juin 2013.

l'électorat. Bien que l'écart entre les candidats UMP et PS soit assez faible en 2012 pour l'ensemble des votants, celui-ci s'est creusé chez les 18-24 ans pour se reporter en faveur de Jean-Luc Mélenchon. Ainsi, selon les sondages, 16 % des 18-24 ans ont voté pour Jean-Luc Mélenchon soit 5 points de plus que l'ensemble de l'électorat. De façon générale, en 2012, les jeunes étaient plus portés que l'ensemble de la population pour le vote à gauche et notamment à la gauche du Parti Socialiste.

De plus, les jeunes sont plus nombreux à **s'abstenir** par rapport au reste de la population. Ainsi, en 2012, 30 % des jeunes votants de 18-24 ans environ s'abstiennent pour chacun des deux tours contre 20 % de l'électorat total. Et parmi les inscrits, 5 % des jeunes ont voté blanc ou nul au 1^{er} tour de l'élection présidentielle et 8 % au 2nd tour. En outre, bien que le vote en faveur de l'extrême-droite ait été important en 2012, les jeunes n'ont pas été plus disposés à ce vote que l'ensemble de l'électorat réuni (17,9% pour les 18-24 ans, 18% pour l'électorat total), contrairement aux idées reçues véhiculées par un certain nombre de médias.

Pour finir, on observe en 2008², que 24 % des jeunes de 18-29 ans pensent « qu'il faut **changer radicalement toute l'organisation de notre société** par une action révolutionnaire » contre 10 % qui pensent « qu'il faut défendre courageusement notre société actuelle contre tous les changements ». Comparativement, en 1990, ils n'étaient que 6 % à s'exprimer pour un changement radical contre 23 % pour une défense contre les changements. Les jeunes pensant « qu'il faut améliorer petit à petit notre société par des réformes » sont aussi nombreux en 1981, 1990 et 2008 (65/66 %). On voit donc un glissement très net entre la volonté, en 1990, de lutter contre le changement et celle, en 2008, de changer radicalement l'organisation de la société.

On remarque ainsi un positionnement politique des jeunes plus affirmé, notamment en faveur de la gauche, et une volonté de changement sociétal.

c. Le rapport des jeunes vis-à-vis du vote

Tout d'abord, en 2008, les jeunes de 18 à 29 ans sont 12 % à se déclarer « très intéressés » par la politique et 29 % « assez intéressés ». Il est également à noter que la part des jeunes « pas du tout intéressés » a tendance à diminuer entre 1999 et 2008 au profit de la part des « très intéressés » qui a doublé en 9 ans. De plus, de la même manière que les personnes de 30 ans et plus, 53 % des jeunes **discutent de politique** de temps en temps avec leurs amis et 17 % souvent³.

Par ailleurs, on remarque que le choix des jeunes pour le candidat final est assez tardif comparativement au reste de l'électorat³. Malgré cela, selon les études, ils sont loin d'être les moins sensibles aux programmes et choisissent davantage les candidats pour leurs propositions que pour leurs images contrairement, là aussi, à la tendance de l'électorat général.

A VOTE	Vous votez toujours de cette façon	Vous vous êtes décidé il y a quelques mois	Vous vous êtes décidé il y a quelques semaines	Vous vous êtes décidé quelques jours avant les élections	Vous vous êtes décidé le jour même	NSP
AGE						
18-24	30%	28%	17%	17%	8%	—
55+	58%	17%	12%	8%	4%	1%
N'A PAS VOTE	Vous ne votez jamais	Vous vous êtes décidé il y a quelques mois	Vous vous êtes décidé il y a quelques semaines	Vous vous êtes décidé quelques jours avant les élections	Vous vous êtes décidé le jour même	NSP
AGE						
18-24 ans	33%	11%	8%	17%	14%	17%
55+	16%	23%	18%	18%	13%	12%

Sources : Documentation de la Commission Européenne, « Abstention et comportements électoraux aux élections européennes de 2009 », 2012.

De plus, on observe une **mobilisation différente selon le type d'élection**. Ainsi, pour les élections européennes et régionales de 2009 et 2010, les taux d'abstention des 18-24 ans ont battu des records en dépassant les 50 %. Ceci contrairement à la participation aux élections présidentielles qui, elle, retient le plus faible taux d'abstention depuis le début de la 5^{ème} République.

De manière générale, l'abstention des jeunes aux élections peut venir de trois facteurs principaux : tout d'abord le nombre d'inscrits sur les listes électorales est plus important depuis la mise en place, en 2007, de **l'inscription systématique** à 18 ans, ce qui fait augmenter le nombre d'inscrits mais pas forcément le nombre de votants. Ensuite, il faut prendre en compte, dans l'analyse du vote des jeunes, la plus **importante mobilité** de ceux-ci par rapport aux décennies précédentes. Ils sont davantage contraints à la mobilité, même si une volonté existe d'être plus mobile pour les études et la vie professionnelle. Cela ajoute donc une difficulté supplémentaire au vote car ils n'ont pas, ou peu, de lieu de résidence stable où s'inscrire sur les listes électorales. Les jeunes, et notamment les étudiants, sont alors le plus souvent inscrits sur les listes de leur commune parentale et ne pensent pas forcément au vote par procuration ou par correspondance, dispositifs qui peuvent d'ailleurs être repoussants du fait de leur complexité administrative. Enfin, **le vote intermittent** reste fort chez les jeunes. Ce type de vote s'oppose à l'abstention systématique. C'est-à-dire que les jeunes ne veulent pas considérer le vote comme un devoir systématique mais plutôt comme un droit plus réfléchi lié à un choix. Le vote des jeunes est ainsi plus pragmatique car l'utilité du vote est questionnée à chaque échéance électorale.

A l'échelle européenne, le nombre de jeunes Français participant aux élections se trouve dans la moyenne. Ce niveau est notamment proche de celui de l'Allemagne, à l'inverse du Royaume-Uni, de l'Italie et de l'Espagne où l'abstention des jeunes est plus importante. Cependant, il s'agit de distinguer les Etats tels que la Belgique ou la Suisse où le vote est obligatoire, les taux de participation étant par conséquent bien plus importants.

2) Un renouvellement difficile ; des espaces d'implication peu adaptés

a. Au sein des institutions

Dans les institutions décisionnelles, on observe aujourd'hui un **difficile renouvellement** : que cela soit au niveau des tranches d'âges représentées comme au niveau de la parité des membres. Cela dénote un réel problème démocratique. Il arrive que des espaces soient créés pour favoriser ce renouvellement mais ceux-ci sont alors peu adaptés aux réalités. En effet, que ce soit au sein des conseils municipaux, des Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER), ou encore des organes tels que les conseils d'administration des universités ou lycées, la réelle prise en compte des membres représentés, la réflexion sur les caractéristiques des personnes nommées (âge, sexe, ...) et la mise à disposition de moyens pour leur permettre d'être véritablement acteurs de ces instances sont largement insuffisants.

De plus, dans les instances démocratiques les **mandats sont généralement de longue durée** (6 ans pour les CESER ou les conseils municipaux par exemple), ce qui peut constituer une barrière à la participation des jeunes. Il peut ainsi être compliqué pour les jeunes de s'engager pour des durées aussi longues. Ces instances auraient pourtant besoin d'un renouvellement lorsque l'on observe la moyenne d'âge pour l'ensemble des CESER : 62,3 ans⁸.

b. Au sein de la société civile

Ces blocages dans le renouvellement démocratique actuel s'observent au niveau institutionnel mais également au sein même des organisations de la société civile. On remarque en effet des tendances similaires, à savoir un **renouvellement des membres** qui peine à se mettre en place que ce soit dans les partis politiques, dans les associations, ou dans les organisations syndicales. Les jeunes se trouvent ainsi face à des instances ne les représentant pas, ce qui contribuerait à la crise de légitimité à laquelle elles sont confrontées. Notamment, on remarque en 2008 que les institutions en lesquelles les jeunes (18 à 24 ans) ont le moins confiance sont les syndicats, les partis politiques et le gouvernement. Il s'agit bien là de la marque d'un défaut de notre démocratie⁹.

De plus, il faut noter que les **postes de responsables des organisations sont principalement occupés par des hommes, relativement âgés** (56 ans en moyenne¹⁰) et

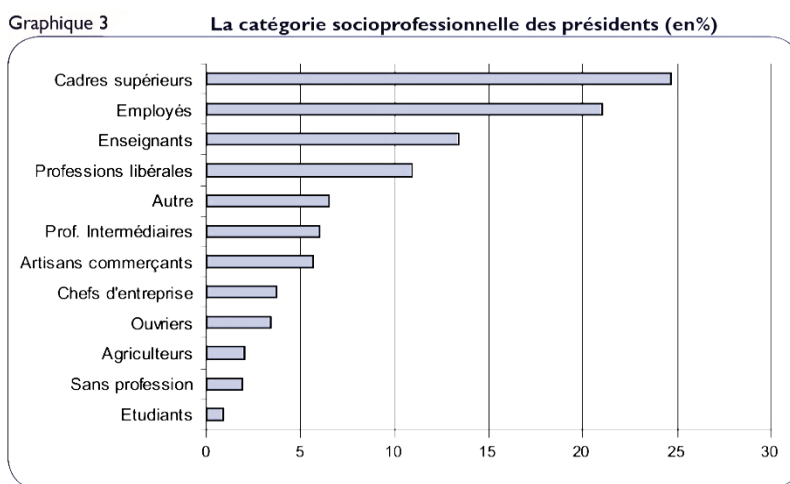
⁸ Communiqué de presse du Forum Français de la Jeunesse, « Renouvellement des CESER : Les organisations de jeunes inquiètes ! », octobre 2013

⁹ Hors-série poche Alternatives Economiques n°60, « L'état de la jeunesse en France », février 2013.

¹⁰ Ministère de la jeunesse, des sports, de l'éducation populaire et de la vie associative, bulletin de statistiques et d'études n°11-03, « Les présidents d'association en France : quels profils et quelles trajectoires ? », Muriel TABARIES et Brahim LAOUISSET, décembre 2011

souvent retraités (pour 46 % d'entre eux¹⁰). Ceci est d'autant plus remarquable que l'engagement bénévole est équivalent pour les hommes comme pour les femmes. En effet, le taux d'engagement bénévole en France en 2013 est de 41 % pour les femmes et de 39,7 % pour les hommes¹¹.

On remarque également que la catégorie socioprofessionnelle majoritairement représentée pour le statut de président associatif est celle des cadres supérieurs (24 % d'entre eux en 2009¹⁰). Ce qui maintient aussi un certain niveau d'**inégalité** au sein même du milieu associatif.



Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES – Institutions

En outre, on voit bien qu'en général les membres des associations ont le plus souvent été des témoins de la vie associative de leurs parents. Prouteau et Wolff parlent de « la **transmission intergénérationnelle de la pratique associative** »¹². Sans renier le fait que cette reproduction sociale puisse être une richesse pour les personnes engagées, il faut pourtant permettre à l'engagement d'être plus accessible à l'ensemble des membres de la société.

Les caractéristiques présentées ci-dessus, ainsi que le renouvellement ineffectif des cadres dirigeants, font des organisations de la société civile des instances de reproduction des inégalités, alors même qu'elles devraient être des vecteurs d'égalité.

C'est pour cela que nous voulons appuyer une **meilleure reconnaissance de l'action du milieu associatif** et des organisations dans la société afin de favoriser leur développement mais surtout leur renouvellement.

Les organisations membres du Forum Français de la Jeunesse ont en ce sens un atout considérable. Etant gérées et animées par des jeunes, le turn-over des membres est intrinsèque à nos structures. Le renouvellement est de fait fréquent, organisé en conséquence et permet la formation régulière des nouveaux cadres. Si certains y voient un

¹¹ Enquête France bénévolat, « La situation du bénévolat en France en 2013 », 2013

¹² Revue Retraite et Société, « La participation associative et le bénévolat des seniors », Lionel PROUTEAU et François-Charles WOLFF, n°50, 2007

signe d'instabilité, nous y voyons une richesse et la force d'un dynamisme qui porte des organisations, pour certaines vieilles de plusieurs décennies.

3) Une baisse de confiance générale dans la représentativité

a. Un fonctionnement politique éloigné des réalités vécues

Tout d'abord, il y a une réelle difficulté pour les citoyens à comprendre le fonctionnement « des **millefeuilles électoraux** ». Le partage des compétences et les hiérarchies d'institutions restent des questions complexes.

Parallèlement, la multiplication des réformes et la **complexité des démarches administratives** ne rendent pas plus aisé le lien entre les institutions, les personnalités politiques et les citoyens.

Pour finir, l'éloignement et le **manque de lisibilité de l'échelon décisionnel**, créé par le renforcement du pouvoir européen dans un contexte de mondialisation accrue, provoque une impression de distance pour les citoyens. C'est pourquoi, en 2009, 19 % des jeunes européens de 18 à 24 ans s'abstiennent aux élections par manque de confiance à l'égard de la politique. Ils sont 26 % chez les 25-39 ans¹³.

b. Un personnel politique décrié

D'une part, on constate aujourd'hui plusieurs éléments qui contribuent à éloigner le politique des citoyens :

- Les personnes accédant aux postes à fort pouvoir décisionnaire sont souvent ceux dont la catégorie socio-professionnelle d'origine fait partie des plus élevées, ou sortant de grandes écoles.

- La politique se pense de plus en plus en termes de profession. Ainsi, il devient régulier que l'enchaînement des mandats soit pensé en tant qu'étapes d'une carrière. On remarque alors notamment l'existence de cursus d'enseignement supérieur voués à la formation des responsables politiques.

- La concentration des pouvoirs, via le **cumul des mandats**, est un phénomène généralisé au sein de notre démocratie : en 2012, 77% des sénateurs et 82% des députés exerçaient au moins deux mandats électifs. L'importance extrême accordée à l'expérience contribue à entretenir ce fonctionnement et est utilisé comme argument pour le pérenniser. Le Forum Français de la Jeunesse, avait déjà abordé cette question en juin 2012 dans son Avis n°1¹⁴. La

¹³ Documentation de la Commission Européenne, « Abstention et comportements électoraux aux élections européennes de 2009 », enquête TNS Opinion auprès de 26830 citoyens européens, 2012.

¹⁴ Avis n°1 du Forum Français de la Jeunesse, « La représentation des jeunes en France », juin 2012

France dispose de la plus vieille Assemblée Nationale d'Europe puisque sa moyenne d'âge était en juin 2012 de 59 ans et 10 mois¹⁵. De même, les moyennes d'âge des conseillers régionaux, conseillers généraux et maires sont de plus de 55 ans.

- La vulgarisation des décisions et des procédures n'est pas une priorité actuelle des politiques ce qui les rend d'autant moins accessibles au plus grand nombre.

Ainsi, ceci contribue notamment à ce que **75 % des jeunes pensent qu'ils ne sont ni entendus ni reconnus dans la société et ne se sentent pas respectés par les responsables politiques**¹⁶.

D'autre part, les politiques sont dans des relations d'influences mutuelles avec les lobbys et les médias, ce qui contribue à brouiller les cadres institués de la répartition des pouvoirs. Cela peut alors poser la question de savoir qui, des élus, des experts qu'ils sollicitent, des lobbys qui s'adressent à eux ou des médias tournés vers le grand public, sont les plus influents.

Pour nuancer ce point, on note que la vision et la confiance dans la personnalité politique et son action dépendent d'abord de **l'échelon territorial**. On peut en effet s'apercevoir que le maire ainsi que les conseillers municipaux occupent une place bien à part dans la vision des citoyens. Ce sont les élections qui mobilisent le plus. Les citoyens, et les jeunes, sentent une certaine proximité, et même un sentiment d'attachement pour ces personnes acteurs de la politique locale. En effet, dans les petites communes, les lobbys n'ont pas ou peu de prise sur cette politique de proximité. Cependant, il peut exister des groupes de pression pouvant influencer les décisions.

c. Une généralisation de la méfiance

La complexité des « **millefeuilles électoraux** » et la mise en valeur d'actualités telles que l'utilisation déplacée du pouvoir accordé aux responsables politiques favorisent une méfiance des citoyens à l'égard de leurs représentants et des institutions.

Les médias jouent ainsi un grand rôle dans la perte de confiance des citoyens en la démocratie. En effet, ils occupent une place indéniable dans la vie des citoyens et notamment des jeunes puisqu'ils sont 81 % en 2012¹⁷ à considérer la télévision comme le meilleur moyen de s'informer sur un programme politique. Les médias, et particulièrement la manière utilisée pour traiter l'actualité et les sujets politiques, ont donc une grande influence sur les citoyens. Ils peuvent alors être l'outil de la prise en main collective de ces questions et de la mobilisation de tous sur les sujets politiques. Cependant, nous nous

¹⁵ Site internet de l'Assemblée Nationale, liste des députés répartis par âge, composition à la date du 19/06/2012

¹⁶ Enquête Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)/Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), « Les jeunes sont-ils libres de leurs choix ? », avril 2011

¹⁷ Cahier de l'ANACEJ « Le vote et les jeunes », Marion ESQUERRE, n°13, décembre 2012.

interrogeons sur la transmission de l'information. En effet, on constate que si les citoyens cherchent une vérité dans l'information, certains médias préfèrent le « buzz » et la politique spectacle à une véritable réflexion sur l'actualité.

Les actualités politiques, les lois et réformes peuvent alors être ajustées à l'actualité médiatique et aux sujets mis en valeur par les médias à un moment précis. Cela entraîne, non seulement, le passage rapide d'un sujet politique à un autre mais également **un manque d'approfondissement** de ceux-ci. Ceci ne permet pas à chacun de s'emparer des questions politiques et provoque l'oubli sur la place publique de certains sujets pas suffisamment médiatiques.

Concernant les élections, en 2009 57 % des citoyens se sont abstenus aux élections européennes¹⁸. Lorsqu'on leur pose la question, 53 % de ceux-ci affirment que la **raison principale de leur abstention réside dans leur vision de la politique** au sens large, alors que 20 % d'entre eux déclarent qu'elle est liée à l'Union Européenne.

En outre, lorsque l'on interroge les 18-24 ans qui se sont abstenus à cette élection, 20 % d'entre eux affirment l'avoir fait par **manque de confiance dans la politique**. Il est à noter que la part des répondants qui choisissent cette réponse, relative au manque de confiance, augmente au fur et à mesure de l'âge et est, dans tous les cas, la réponse la plus plébiscitée pour toutes les classes d'âge de 25 à 55 ans et plus. Ainsi, contrairement aux idées reçues, le manque de confiance n'est pas l'apanage des jeunes.

Au niveau national on peut remarquer, comme nous l'avons détaillé auparavant, un positionnement plus fréquent des citoyens, et notamment des jeunes, aux extrêmes de l'échiquier politique. Il est alors possible de mettre en parallèle une méfiance plus répandue et exprimée et un positionnement plus important en dehors de la bipolarité Union pour un Mouvement Populaire (UMP) et Parti Socialiste (PS).

Pour finir, les études qui ont été réalisées insistent sur le fait que la méfiance se généralise à tous les niveaux de la société. Les engagements, que ce soit dans les partis politiques ou les organisations syndicales, sont en forte baisse. Là aussi la confiance peine. **Seule la participation associative reste stable** depuis 1990¹⁹. Ainsi, en 2010, 66% des jeunes de 16 à 30 ans indiquent faire confiance aux associations pour améliorer leur avenir, contre 35% pour les syndicats et 9% pour les partis politiques.



¹⁸ Documentation de la Commission Européenne, « Abstention et comportements électoraux aux élections européennes de 2009 », enquête TNS Opinion auprès de 26830 citoyens européens, 2012.

¹⁹ INJEP, Fiche repère « La participation politique et associative des jeunes », Bernard ROUDET, juin 2012

II. Au-delà des clichés, une jeunesse qui s'implique

Au vu du constat d'un environnement politique plutôt éloigné de sa jeunesse et des préoccupations premières des citoyens, les jeunes et plus globalement l'ensemble de la société civile trouvent alors de nouvelles façons de s'impliquer. Celles-ci sont imprégnées de leur volonté d'exemplarité, de transparence et de participation active.

1) Une image faussée de la jeunesse

a. Des clichés tenaces

Les jeunes sont perçus comme une masse changeante, irrespectueuse, qui ne s'engage pas puisqu'elle ne pense pas à l'avenir. Cette image est, en grande partie, forgée par les responsables politiques et les médias. En effet, ceux-ci préfèrent, encore aujourd'hui, mettre en avant une image négative des jeunes. En ce sens, ils ne contribuent pas à faire changer les préjugés des français qui considèrent les jeunes comme paresseux (53 % des français²⁰), égoïstes (63 %²⁰), irresponsables, délinquants et profiteurs. Cette vision unique de la jeunesse empêche la mise en avant des jeunes dans leur diversité. **Les engagements des jeunes pour l'avenir et la solidarité ainsi que les dynamiques et responsabilités qui y sont liées ne sont alors pas valorisés.**

Pourtant, dans un contexte complexe du fait d'importants changements sociétaux, le dynamisme de cette génération est bien présent. **Les jeunes restent impliqués en tant qu'acteurs de notre société.** Ainsi, alors que 64% des français, et 62% des jeunes de moins de 30 ans, affirment que les jeunes d'aujourd'hui sont « pas engagés »²⁰, l'engagement associatif des jeunes de 15 à 35 ans a augmenté de 32% entre 2010 et 2013 pour atteindre 3 300 000 jeunes. Cependant, les jeunes ne sont pas impliqués, ou pas suffisamment, dans les prises de décisions. En effet, aucune place ne leur est accordée. Ce sont pourtant les jeunes qui devront assumer demain les décisions prises aujourd'hui.

Il nous semble alors important de déconstruire cette image d'une jeunesse homogène irresponsable pour laisser place à une hétérogénéité de la jeunesse. Celle-ci regroupant des jeunes qui peuvent être individualistes mais, les études le montrent, sont pour la majorité conscients de la société dans laquelle ils vivent et s'engagent.

Malgré cette image négative véhiculée, notamment par les médias, qui nourrit la représentation d'une fracture générationnelle, les jeunes sembleraient avoir une vision de la société proche de celle de leurs aînés. Ils ont particulièrement, nous allons le voir, des valeurs similaires.

²⁰ Etude Ipsos / Logica Business Consulting pour Le Monde, « La fracture générationnelle en France », novembre 2011

b. Des valeurs constantes

Contrairement aux idées reçues, la jeunesse a pourtant des valeurs sûres et profondes qui ne changent pas. Ainsi, en 2008, 85 % des 18-29 ans²¹ considèrent la famille comme un domaine « très important » de leur vie, 57 % l'amitié et 70 % le travail. Ces trois éléments restent ainsi des valeurs phares pour la jeunesse. Celles-ci sont similaires aux priorités des personnes de 30 ans et plus mis à part l'amitié, dont l'importance tend à diminuer avec l'âge (11 % des 30 ans et plus déclarent ne pas ou peu y accorder d'importance²¹). De plus, les jeunes privilégient davantage les loisirs que les plus de 30 ans, activité qu'ils pratiquent avec une plus grande autonomie qu'auparavant.

Par ailleurs, on remarque en termes d'évolution dans le temps, que le domaine politique est souvent resté en retrait au niveau de son importance auprès des jeunes de 18 à 29 ans. Or, cette valeur a pris de l'ampleur depuis quelques années. En effet, seulement 5 % des 18-29 ans considéraient la politique comme un domaine très important dans leur vie en 1990 comme en 1999. Or, en 2008, ce chiffre a plus que doublé, puisqu'il est passé à 13 % des 18-29 ans. Parallèlement, 37 % trouvent ce domaine assez important et ce chiffre est en augmentation constante depuis les années 1990. **L'intérêt des jeunes pour la politique est ainsi de plus en plus important depuis 20 ans.**

S'il est vrai qu'ils étaient encore 50 % en 2008 à trouver ce domaine de la vie peu ou pas important, cela reste bien moindre qu'en 1990 lorsqu'ils étaient 70 % à se positionner de la sorte. De plus, ce chiffre est en constante diminution depuis les années 1990.

Ces constats nous permettent d'affirmer que l'on n'assiste pas aujourd'hui à un phénomène de « dépolitisation » de la jeunesse mais bien, au contraire, à une repolitisation des jeunes.

c. Une repolitisation de la jeunesse

Ainsi, la jeunesse est loin d'être dépolitisée, puisque les jeunes assument de plus en plus leur positionnement politique.

On peut observer, à ce sujet, un réel renversement des tendances entre 1999 et 2008. Au début des années 2000, la « politisation » des jeunes est en recul puisqu'ils entretiennent un rapport plutôt distancié à la politique (forte démobilisation des jeunes, hausse de l'abstention). Nous entendons par politisation le processus amenant à s'intéresser à la politique et à développer des réflexions et des pratiques qui en relèvent. Or on remarque en 2008 que celle-ci est en hausse constante depuis 1999. Et ce, bien que l'abstention des jeunes reste toujours plus importante que celle du reste de la population.

Cette politisation se fait de manière plus pragmatique, les jeunes se demandant si leur vote va réellement compter et faire changer les choses. Ceci se traduit notamment, comme

²¹ INJEP, Fiches Repères « Modes de vie, sociabilité, valeurs », Bernard ROUDET, Juin 2012.

nous avons pu le voir, par un vote intermittent important. Par ailleurs on constate, qu'en 2012, les jeunes de 18 à 24 ans considèrent, davantage que le reste de la population, le projet du candidat aux élections présidentielles comme l'élément déterminant de leur choix (62 % d'entre eux contre 52 % pour l'ensemble). D'autre part, seulement 17 % de ces jeunes prennent en compte en premier lieu la personnalité et les qualités du candidat, contre 25 % pour l'ensemble de la population²².

De plus, **les jeunes ont conscience de l'importance du vote et du droit fondamental que cela représente**. Ainsi, la majorité des jeunes déclarent que le 1^{er} symbole du sens des responsabilités est leur carte d'électeur²². Cependant, le fait qu'ils ne voient pas ce que leur vote change et de quelle manière il fait évoluer la société les amène à ne pas toujours utiliser ce droit.

D'autre part, on observe des thèmes pour lesquels les jeunes sont particulièrement attentifs dans les programmes politiques. Il s'agit en particulier de la lutte contre le chômage, du relèvement du pouvoir d'achat ainsi que de la priorité laissée à l'éducation. Ces thèmes ne sont pas exactement les mêmes que pour l'ensemble de la population qui, de façon générale, sera plutôt focalisée sur l'état de la dette, ou le niveau de la croissance économique.

Enfin, **les jeunes sont très attachés au système démocratique français** (90 % de ceux-ci²³). Cependant, il faut mettre l'accent sur le fait qu'il y a une augmentation soutenue du nombre de jeunes insatisfaits par l'évolution de cette démocratie. En effet, alors qu'ils étaient 48 % d'insatisfaits il y a 10 ans, et sont aujourd'hui 64 % soit deux tiers de la jeunesse du pays²⁶.
On peut donc y voir une volonté de plus de rigueur et de transparence dans les démarches.

2) Une façon différente d'aborder la politique

a. Des façons de faire « horizontales »

De la démocratie représentative, caractérisée dans sa mise en œuvre actuelle par un système vertical et hiérarchique, on passe aujourd'hui à des initiatives qui mettent en avant un mode de décision plus horizontal et qui viennent souvent du local. Ce sont notamment les systèmes collégiaux, qui assurent un fonctionnement collectif sous la forme 1 personne = 1 voix. L'importante croissance de l'Economie Sociale et Solidaire le prouve bien : on revisite aujourd'hui le système des sociétés coopératives. L'entrepreneuriat collectif au sens large se développe lui aussi.

²² INJEP, Etudes et synthèses de l'Observatoire de la Jeunesse, « Participation électorale des jeunes et évolution du lien politique : voter, ça les intéresse ? », n°8, mars 2012.

²³ Forum Français de la Jeunesse, audition n°1 pour l'avis n°4 : O.TOCHE (INJEP) / F.PAIRAULT (ANACEJ), octobre 2013

Par ailleurs, les systèmes de consultation citoyenne et de démocratisation qui viennent des citoyens émergent. On parle désormais de l'« e-démocratie » ; ces formes de débats et d'informations civiques et politiques qui se font pas l'intermédiaire du net. Les plateformes en ligne telles « questionnezvouselus » ou « democratieouverte » le prouvent. On a également pu sentir le poids croissant de ces nouvelles technologies dans la démocratie lors des révolutions arabes en 2011.

Les exemples sont donc multiples. Le mouvement des Indignés, ou encore la campagne « Tous candidats » menée par celui des Colibris visaient également, en plaçant chaque citoyen sur un pied d'égalité, à prouver que n'importe quel citoyen peut être candidat à la présidence de la République ou s'exprimer sur la situation de son pays.

Cela montre que **tout citoyen peut devenir acteur de la démocratie lorsque sont mis en place des espaces de formation et d'expérimentation.**

b. Une volonté d'efficacité

Bien que les jeunes croient moins à l'efficacité du vote, ces derniers sont loin d'être inactifs.

En politique, **ils privilégient ainsi d'autres formes de participation plus « actives »** dans l'immédiat, comme le fait de participer à une manifestation ou de signer une pétition. Ainsi, en 2008, 48 % des 18-24 ans déclaraient avoir déjà manifesté et 64 % avoir déjà signé une pétition alors qu'en 2007 ils étaient 30 % de cette tranche d'âge à avoir voté aux deux tours des deux élections²⁴.

Si les méthodes employées sont plus contestataires, ce n'est pas pour autant que l'on assiste à une baisse de positionnement politique. Au contraire, celui-ci est en hausse. Les jeunes savent où se situent leurs idées politiques et ce qu'ils cherchent mais pensent, de façon globale, que **le fonctionnement actuel manque d'efficacité**. De cette manière, lors des élections européennes de 2009, 12 % des citoyens européens de 18 à 24 ans se sont abstenus parce qu'ils pensaient que leur vote ne changerait rien, et qu'il serait sans conséquences²⁵.

c. Une implication variable adaptée au mode de vie

Force est de constater que l'implication en politique est différente selon les jeunes du fait de leur niveau de diplôme. Ce facteur reste celui qui crée des distorsions, et creuse un écart au sein de la jeunesse. En effet, les valeurs des jeunes et leurs visions de la société changent non pas suivant leur origine, leur âge ou leur sexe mais bien suivant leur niveau d'étude²⁶.

²⁴ INJEP, Etudes et synthèses, « Des jeunes davantage impliqués et plus protestataires », n°2, novembre 2010.

²⁵ Documentation de la Commission Européenne, « Abstention et comportements électoraux aux élections européennes de 2009 », enquête TNS Opinion auprès de 26830 citoyens européens, 2012.

Ensuite, l'implication dépend de plus en plus du temps qu'elle demande aux jeunes. Elle s'adapte à leurs modes de vie et à leurs préoccupations. Les jeunes ont ainsi davantage tendance à s'investir dans des engagements ponctuels plutôt que sur le long terme. Ceci est également lié à l'importance accordée par les jeunes à la valeur loisir, moins privilégiée par la population plus âgée.

On constate ainsi que l'engagement associatif des jeunes que l'on va détailler plus bas se concentre de façon importante dans les groupements sportifs et de loisirs et culturels²⁶. En 2008, la majorité des bénévoles et adhérents associatifs de 18-29 ans font partie de groupements sportifs et de loisirs (19 % d'entre eux en sont adhérents²⁷) ou culturels (7%).

3) Des jeunes plus impliqués

a. Dans les associations

Tout d'abord, on remarque une augmentation du bénévolat sous toutes ses formes. En effet, la dernière enquête de France Bénévolat sur la situation du bénévolat en France en 2013 fait état d'une hausse de 14 % du nombre de bénévoles entre 2010 et 2013, tous âges confondus. Mais ce sont principalement les jeunes qui tirent ces chiffres vers le haut étant donné que l'augmentation de l'engagement bénévole des 15-35 ans est de 32 %²⁸.

Les atouts du bénévolat associatif en termes d'insertion sociale, d'éducation civique et citoyenne font largement consensus. Pour autant, ils restent très peu valorisés.

La création de structures qui facilitent **l'engagement des jeunes** et le renforcement de collectifs d'éducation populaire et d'organisations de jeunes sont des enjeux essentiels pour que se multiplient les espaces d'implication. Les organisations membres du Forum, les antennes locales ou encore les juniors associations en constituent des exemples pertinents et doivent être suivis d'autres initiatives. Ces organisations permettent aux jeunes l'accès à des espaces d'expression, de formation, d'expérimentation et d'engagement citoyen qui sont des **tremplins pour une prise de conscience et une mobilisation** tout au long de leur vie. Il s'agit ainsi de donner aux jeunes une réelle place pour être acteurs du fonctionnement de la société et de la démocratie.

Ces organisations peuvent être un outil pour s'ouvrir à l'ensemble de la jeunesse et c'est à cela que l'ensemble de la société doit travailler.

²⁶ INJEP, Fiche repère « La participation politique et associative des jeunes », Bernard ROUDET, juin 2012

²⁷ INJEP, Etudes et synthèses, « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », n°4, mai 2011

²⁸ Enquête annuelle France bénévolat, « La situation du bénévolat en France en 2013 », 2013

b. Dans les institutions

Dans le cadre institutionnel, des initiatives sont également développées. Au niveau local, certaines communes s'essayaient à la **démocratie participative**. La création des conseils d'enfants et de jeunes témoigne également d'une évolution vers plus de démocratie. Cependant, ces instances sont à développer et restent perfectibles pour ne pas devenir des outils plaçant la jeunesse à part, en situation de faire-valoir.

Au niveau national, le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) compte désormais en son sein un groupe dédié aux organisations étudiantes et mouvements de jeunesse. Ce qui permet enfin une représentation dans ces institutions décisionnaires. Une démarche intéressante qu'il reste désormais à étendre aux Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER).

L'implication des jeunes dans le débat public constitue un réel enjeu qui justifie la nécessité de **prendre exemple sur les initiatives les plus pertinentes** afin de les démultiplier sur l'ensemble du territoire. On observe, dans les communes où il existe des **espaces d'échanges et de participation de chacun**, une plus importante mobilisation pour les élections comparativement à des villes de même envergure où ces espaces sont inexistantes.

c. Dans leurs parcours

Les jeunes de plus en plus nombreux à choisir des formes d'engagement ancrés dans leur parcours scolaire et professionnel.

Par exemple, du fait de parcours académiques qui ne permettent pas suffisamment les expériences et la pratique (bénévolat, stage long, ...), les années de césure et les **volontariats** (service civique, service volontaire européen ou international) se développent. En effet, ceux-ci permettent de s'engager de manière complète et sur une durée significative.

On remarque ainsi que les jeunes ayant disposé de ce type d'expérience acquièrent une réelle **conscience citoyenne**. Le volontariat permet ainsi, selon les études réalisées par l'INJEP, de renforcer la confiance vis-à-vis des autres et l'ouverture au monde²⁹. Les jeunes se sentiraient donc plus citoyens, y compris européens. Ils seraient ainsi plus à même de s'investir dans le processus de vote.

En outre, le travail collaboratif se développe au sein des entreprises, de même que le mécénat de compétences ou le congé de solidarité internationale. Au fur et à mesure, l'engagement bénévole et le travail coopératif sont de mieux en mieux pris en compte par le monde professionnel, même si cette démarche de reconnaissance reste à développer. Par

²⁹ Note de synthèse de l'enquête Agence du Service civique / TNS SOFRES, « L'impact du Service civique sur ceux qui l'ont fait », février-mars 2013

ailleurs, l'emploi dans le domaine de l'Economie sociale et solidaire (ESS) et le monde associatif se développe.

Enfin, les jeunes, tout comme peut le faire l'ensemble des citoyens, s'impliquent pour combler les manques de cette démocratie en panne. Des initiatives naissent en effet de la société civile, qui s'organise d'elle-même. On voit alors émerger des modes d'organisation plus collectifs tels que les colocations, le co-voiturage, les associations de maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) pour le soutien aux petits producteurs ou encore le couch-surfing qui permet la mobilité et les échanges internationaux.

Porter une plus grande attention au potentiel des citoyens à agir ensemble et valoriser ce qui se construit actuellement constitue, ainsi, un premier pas vers la diffusion de modèles de participation collective pertinents.



III. Vers une démocratie réinventée

Suite aux divers constats formulés au sein de cet avis, nous allons désormais présenter nos propositions communes d'actions concrètes. Celles-ci ont pour objectif de permettre l'évolution de notre fonctionnement démocratique afin de prendre en compte chaque citoyen et notamment d'accorder une réelle place aux jeunes au sein de notre société.

1) Développer des lieux de formation, d'information et d'expérimentation

Comme nous l'avons précédemment montré au sein de cet avis, chaque citoyen peut devenir acteur de la société et force de proposition lorsque sont mis en place des lieux de formation, d'information et d'expérimentation ouverts à chacun.

Afin de les développer, il est primordial de s'appuyer sur les outils et pratiques de l'éducation populaire. Celle-ci vise à créer des lieux d'émancipation personnelle et d'apprentissage par la mise en place de temps collectifs et pratiques où chaque citoyen est reconnu comme acteur et force de propositions. Elle doit alors être le point de départ de l'évolution nécessaire des processus démocratiques.

Il est ainsi indispensable de renforcer et valoriser les organisations d'éducation populaire et principalement celles permettant la reconnaissance et l'implication des enfants et des jeunes mais également de les impliquer dans les prises de décisions.

Propositions :

– Renforcer la démocratie scolaire

Les élèves doivent, comme tous les usagers de services publics, pouvoir être acteurs de ceux-ci et être impliqués dans les prises de décisions. Les responsabilités qui leur sont accordées doivent ainsi être plus nombreuses et plus diversifiées.

■ DÉVELOPPER DÈS L'ÉCOLE PRIMAIRE DES ESPACES DE CONSULTATION DES ENFANTS ET DÈS LE COLLÈGE DES INSTANCES GÉRÉES ET ANIMÉES PAR LES JEUNES ■

Tout au long du parcours scolaire, faire en sorte que les enfants et jeunes soient réellement associés aux choix pédagogiques. Ces instances doivent également avoir pour rôle la représentation des élèves, le portage de projets, l'animation de la vie de l'établissement et accorder une place aux enfants et jeunes dans les prises de décisions. En ce sens, il est

également impératif de renforcer le rôle et le poids des instances déjà existantes (Conseil de Vie Lycéenne par exemple) dans les prises de décisions.

■ METTRE EN PLACE POUR TOUS LES ÉLÈVES DES FORMATIONS SUR LE RÔLE DE CES INSTANCES, LEURS FONCTIONNEMENTS ET LA PLACE QU'ILS PEUVENT Y AVOIR ■

Peu de jeunes connaissent réellement les instances existantes et leur rôle notamment car elles sont trop peu présentes et nombreuses. L'enjeu est donc de les faire connaître à tous les élèves par des formations et de les multiplier afin de permettre à l'ensemble des enfants et jeunes de pouvoir en faire partie. Ces formations, au-delà de la présentation des instances internes aux établissements, doivent également présenter plus largement les différents espaces d'exercice de la citoyenneté au sein de notre société. Ainsi, celles-ci devront notamment intégrer une réflexion sur le rôle et le fonctionnement des syndicats, des associations et des partis politiques, en co-construction directe avec les acteurs concernés.

■ ORGANISER UNE PÉRIODE RESSERRÉE D'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET ÉLUS, COMMUNE À TOUS LES ÉCHELONS DU CURSUS SCOLAIRE ■

Dans le but de redonner de l'importance à ces processus démocratiques, d'améliorer la communication sur leur existence et de renforcer cet acte citoyen, nous proposons que, chaque année, une période resserrée d'une à deux semaines maximum, tôt dans l'année scolaire soit réservée aux élections directes des délégués et élus à chaque échelon du cursus scolaire (primaire, collège, lycée, enseignement supérieur). Cette période d'élection doit être la même tout au long du cursus et doit faire l'objet, par chaque établissement et par les pouvoirs publics, d'une communication importante.

– Promouvoir l'engagement associatif des jeunes

Les associations sont, depuis de nombreuses années, des espaces de rencontre, d'acquisition de compétences, de coopération, de recherche et de pratique. Elles sont alors des lieux de formation et d'expérimentation indispensables à l'exercice de la citoyenneté auxquels chaque citoyen doit avoir accès et qu'il est nécessaire de soutenir et développer.

■ PERMETTRE À TOUT ÂGE L'ACCÈS FONDAMENTAL AU DROIT D'ASSOCIATION ■

Nous souhaitons que de façon autonome, quel que soit leur âge, tous les enfants et jeunes puissent jouir du droit d'association comme n'importe quel autre citoyen. Il est question ici de permettre à chacun de créer une association, d'y adhérer, de participer à ses instances, de pouvoir être élu et d'exercer des responsabilités. Cela passe en premier lieu par la

suppression de l'article 2 bis de la loi 1901 instauré en 2011 qui impose notamment l'accord parental pour la création d'association.

Nous demandons également la mise en place d'une discussion entre l'Etat et les organismes privés (banques, assurances, ...) qui sont souvent des obstacles empêchant la création d'association par les jeunes mineurs.

■ RECONNAÎTRE LE RÔLE MAJEUR DES ASSOCIATIONS, ET NOTAMMENT DES ORGANISATIONS GÉRÉES PAR DES JEUNES, DANS L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ ■

Les associations et organisations de jeunes sont des lieux majeurs de formation, d'information et d'expérimentation de la citoyenneté, indispensables à la démocratie. Celles-ci ont d'ores et déjà démontré leur légitimité et la pertinence de permettre aux jeunes la prise de responsabilités et l'accès aux postes décisionnels.

Il est alors nécessaire de développer, comme dans le cadre scolaire, davantage d'espaces gérés et animés par les enfants et jeunes et de renforcer leur place au sein des instances décisionnaires des associations comme des institutions, syndicats et mouvements politiques. La valorisation de la place des jeunes et son développement est indispensable au sein d'espaces tels que les conseils d'enfants et de jeunes, les juniors associations, les conseils économiques sociaux et environnementaux, les maisons des jeunes et de la culture, les maisons de quartiers, les foyers de jeunes travailleurs, les missions locales, les clubs de sport ou encore les centres de vacances. C'est-à-dire dans l'ensemble des espaces ayant un impact sur la vie des jeunes et/ou leur permettant de s'impliquer.

2) Faciliter les démarches pour inciter les jeunes à s'exprimer

Le fonctionnement administratif lié aux « millefeuilles électoraux » et à notre organisation démocratique actuelle est aujourd'hui bien trop complexe. A cela s'ajoute les situations de vie actuelles qui poussent les jeunes à davantage d'instabilité et de mobilité. Ainsi, ce fonctionnement ne permet pas aux citoyens, et notamment aux jeunes, non seulement d'avoir pleinement connaissance des démarches à effectuer mais également de les réaliser. Il est donc primordial de simplifier les démarches administratives et de développer et repenser la communication autour de la citoyenneté et de la politique afin de permettre à chacun de s'exprimer.

Propositions :

■ PERMETTRE L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES JUSQU'À 10 JOURS AVANT LES SCRUTINS ■

Est d'ores et déjà mis en place, notamment au Québec, la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales le jour même du scrutin ou 10 jours avant. Ce fonctionnement permet de parer la mobilité des personnes, et notamment des jeunes, qui est un frein au vote mais également de simplifier de façon majeure les démarches liées au vote. Permettre l'inscription des citoyens sur les listes électorales jusqu'à 10 jours avant les scrutins, pour l'ensemble des élections, est alors une mesure indispensable pour faciliter l'expression de chacun.

■ DÉVELOPPER ET SIMPLIFIER LE VOTE PAR CORRESPONDANCE ET PERMETTRE LA PRÉ-INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES ■

Reposant sur les mêmes constats que pour la proposition précédente liés à l'évolution des démarches demandées aux citoyens pour voter, il est nécessaire de développer le vote par correspondance et de le simplifier.

Nous demandons également la mise en place d'une pré-inscription automatique sur les listes électorales suivant son foyer fiscal. Celle-ci pourrait se traduire par la réception par les citoyens du document CERFA d'inscription sur les listes électorales, pré-rempli pour la ville déclarée comme foyer principal.

■ ALLER À LA RENCONTRE DES CITOYENS EN INSTAURANT LA DÉLOCALISATION PONCTUELLE DES BUREAUX D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES ■

A ce jour c'est aux citoyens d'effectuer les démarches pour s'inscrire sur les listes électorales, que ce soit en se rendant dans la mairie de sa commune (ayant des horaires fixes) ou en réalisant les démarches par voie postale. Or, des associatifs et collectifs ont développé l'expérience d'aller à la rencontre des citoyens pour les accompagner dans leurs démarches et/ou leur distribuer le document CERFA d'inscription sur les listes électorales. Nul besoin de préciser que cette démarche est une réussite.

Il est alors indispensable que l'Etat s'empare de cette démarche. Nous souhaitons ainsi la délocalisation ponctuelle des bureaux d'inscription sur les listes électorales pour des journées ou demies-journées notamment dans la rue et les places principales, les lycées et universités, les Foyers de Jeunes Travailleurs, les maisons de quartiers et les Maisons des Jeunes et de la Culture mais également lors d'événements d'ampleur. Il s'agit selon nous d'une démarche primordiale de facilitation des processus démocratiques.

■ DÉVELOPPER DES SPOTS TV, RADIO, PAPIER ET INTERNET POUR LA MOBILISATION AUX ÉLECTIONS ■

Pour impliquer chaque citoyen aux processus démocratiques, nous pensons qu'il est nécessaire de développer les canaux utilisés pour informer sur les élections et les démarches à réaliser pour y participer et prendre position. Nous souhaitons ainsi la co-construction par le gouvernement et les acteurs associatifs, notamment les organisations de jeunes, qui sont forces de propositions de spots vidéo, audio ou écrit afin de toucher chaque citoyen et lui permettre de s'exprimer. Ceux-ci seraient ainsi diffusés dans la presse écrite, sur internet, à la radio et à la télé. Le Forum Français de la Jeunesse est notamment prêt à s'investir pour co-construire une telle communication à destination de chaque citoyen.

3) Penser le renouvellement pour permettre la participation de chaque citoyen

Il existe actuellement en France, pour certains citoyens, des écarts importants entre leurs différents droits et leurs devoirs. Cette situation n'est selon nous pas conforme à une prise en compte de chacun au sein de notre fonctionnement démocratique et politique. Prise en compte qui doit être la base de l'évolution de notre démocratie. Il est alors nécessaire de penser le renouvellement afin de permettre la participation de chaque citoyen, et principalement des jeunes et des femmes qui peinent à se voir accorder une place dans notre société et à être intégrés aux processus de prises de décisions.

Propositions :

■ PERMETTRE AUX CITOYENS L'ÉLIGIBILITÉ À TOUTES LES ÉLECTIONS À PARTIR DE 18 ANS ■

Nous demandons le droit de vote et d'éligibilité à toutes les élections à 18 ans. Ainsi, l'âge d'éligibilité au Sénat doit être abaissé de 24 à 18 ans.

Par ailleurs, et en lien avec les propositions formulées dans cet avis concernant le développement des lieux de formation et d'expérimentation dans le cadre formel et informel, le Forum Français de la Jeunesse porte également une réflexion sur le droit de vote et d'éligibilité à partir de 16 ans. Ainsi, existe aujourd'hui une inégalité des droits et devoirs, notamment pour les jeunes de moins de 18 ans. Ceux-ci, qui peuvent notamment quitter l'école, jouir d'un salaire, payer des impôts ou encore purger une peine de prison ne sont alors pas autorisés à s'exprimer en tant que citoyens responsables. Cependant, la situation des jeunes de 18 ans et plus, qui n'arrive pas à se faire une place dans la société et le monde du travail est préoccupante. Celle-ci nous amène, dans un premier temps, à

demander que l'ensemble des droits soient accessibles dès 18 ans et notamment l'éligibilité au Sénat mais aussi l'accès aux aides sociales. Il s'agit ici d'une première étape pour une réelle place des jeunes dans notre société.

■ INSTAURER LE NON-CUMUL DES MANDATS DANS LE NOMBRE ET LA DURÉE ■

Pour permettre le renouvellement des responsables politiques, nous proposons :

- Qu'un seul mandat électif puisse être exercé sur une même période.
- Que les mandats puissent être renouvelables qu'une seule fois.

■ DÉVELOPPER LA REPRÉSENTATION DES JEUNES AU SEIN DES CONSEILS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX (CESER) ■

Afin de permettre une meilleure représentation des jeunes au sein des Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux, nous demandons que la mobilité des citoyens soit davantage prise en compte dans la durée des mandats et que soient mis en place comme au CESE des groupes jeunes.

Ainsi, nous souhaitons tout d'abord que soit instaurée la publication à mi-mandat, c'est-à-dire au bout de 3 ans, d'un nouvel arrêté nominatif des représentants des organisations membres des Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER). Celui-ci listerait à nouveau les noms et prénoms des représentants des organisations. Il permettrait ainsi de faciliter le renouvellement des représentants par les organisations qui le souhaitent ainsi que le renouvellement des personnalités qualifiées.

De plus, étant donné le faible renouvellement des membres des CESER malgré l'incitation gouvernementale au rajeunissement, nous souhaitons la mise en place au sein des CESER de groupes jeunes. Cette démarche, d'ores et déjà mise en place au CESE, doit être une étape transitoire permettant un renouvellement rapide et un rajeunissement global de ces instances. Ainsi, la mise en place de ces groupes est nécessaire pour atteindre la finalité d'une place des jeunes importante dans l'ensemble des collèges des CESER.

■ RENFORCER LA MIXITÉ DES RESPONSABLES POLITIQUES EN DÉVELOPPANT LE FONCTIONNEMENT DES SCRUTINS PAR LISTES ET LES CRITÈRES PARITAIRES ■

Pour permettre la formation des personnes, l'implication de représentants divers (genre, âge, catégorie socio-professionnelle, ...) et diminuer la personnalisation des mandats politiques, nous demandons la généralisation du fonctionnement par listes pour les différents scrutins électoraux. De plus, nous souhaitons que la parité alternée comme condition obligatoire à la recevabilité d'une liste électorale soit étendue à l'ensemble des scrutins fonctionnant par listes.

■ DÉVELOPPER DANS CHAQUE MUNICIPALITÉ DES RÉUNIONS, OUVERTES À TOUS LES CITOYENS, PRÉSENTANT LES DIVERS CADRES INSTITUTIONNELS D'ENGAGEMENT ■

Nous demandons que soit développées dans chaque municipalité des réunions d'information et d'échange ouvertes à chaque citoyen autour du rôle des élus et du conseil municipal, des différents cadres institutionnels d'engagement existants pour les citoyens et de leurs fonctionnements et du lien entre les différents échelons de prises de décision (ville/communauté d'agglomération/département/région/Etat/Europe). En outre, il nous semble fondamental de valoriser les espaces d'échanges entre les citoyens, tels les conseils de quartiers, les conseils citoyens ou les conseils de développement, et de faire évoluer leurs rôles afin de leur accorder un poids plus important. Ceux-ci, qui existent dans de nombreux territoires, sont peu connus et investis par les citoyens, il est donc nécessaire de renforcer la présentation de ces conseils et la communication sur leur existence.

■ METTRE EN PLACE UNE CLAUSE D'IMPACT JEUNESSE ■

Nous souhaitons que soit instaurée en France une clause d'impact jeunesse, démarche qui existe d'ores et déjà dans d'autres pays tel le Québec. Celle-ci implique qu'au sein de chaque texte de loi présenté à l'Assemblée nationale et au Sénat, une clause d'impact jeunesse indique les impacts de cette loi sur les jeunes, à court et à long terme. Elle permet ainsi une réelle prise en compte des générations futures par nos représentants. Celle-ci doit être intégrée aux textes de loi afin d'être prise en compte par les parlementaires lors du vote. De plus, nous souhaitons qu'une commission d'analyse de cette clause d'impact jeunesse, composée d'experts législatifs, du domaine de la jeunesse et de représentants des organisations gérées et animées par des jeunes, soit mise en place par le Ministère de la jeunesse.

4) Démocratiser notre fonctionnement

Comme indiqué précédemment, l'évolution nécessaire de notre fonctionnement démocratique doit prendre en compte chaque citoyen. Cependant, celle-ci doit également permettre l'appropriation des questions démocratiques et politiques par chacun mais aussi de réelles possibilités d'expression des citoyens. Ainsi, une plus importante transparence est nécessaire afin de limiter les abus mais surtout d'accorder aux citoyens la possibilité d'avoir une vision précise sur les actions de leurs représentants. De plus, du fait de la place des médias dans notre société, l'appropriation des sujets politiques par tous ne peut se faire sans une réelle éducation aux médias et à l'image.

Propositions :

■ REPENSER LE STATUT DE L'ÉLU PAR LE PLAFONNEMENT DES INDÉMNITÉS PERÇUES DANS LE CADRE DES MANDATS ■

Nous souhaitons un plafonnement de l'indemnité perçues par les personnes exerçant des mandats politiques afin que celles-ci ne puisse pas être supérieure à 7 fois le Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC). Nous nous basons pour cela sur la réglementation prévue dans le projet de loi relative à l'Économie sociale et solidaire qui implique que les dirigeants les mieux rémunérés ne peuvent toucher plus de 7 fois la rémunération annuelle perçue par un salarié à temps complet sur la base du SMIC. Ce plafonnement de l'indemnité des élus implique une meilleure égalité entre eux et une limitation des abus.

■ INSTAURER LA TRANSPARENCE QUANT AUX SALAIRES OU INDÉMNITÉS REÇUS PAR LES ÉLUS ■

Chaque élu doit faire preuve de transparence vis-à-vis de ses concitoyens : les sommes des indemnités et autres enveloppes (indemnité représentative de frais de mandat, réserve parlementaire, ...) ainsi que leurs utilisations doivent être rendues publiques. Nous proposons ainsi la création de page internet dédiées sur les sites internet des différentes instances gouvernementales (mairie, conseil régionaux, assemblée nationale, ...). Par ailleurs, en lien avec la proposition présentée auparavant quant au non-cumul des mandats, nous demandons également le non-cumul des indemnités perçues par les élus dans le cadre de leurs mandats politiques.

■ METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE GLOBALE D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS PERMETTANT L'APPROPRIATION DE L'INFORMATION PAR LES CITOYENS ■

Les médias ont un rôle primordial dans l'accès à l'information de l'ensemble des citoyens. Informations nécessaires à la prise de position de chacun et à l'exercice de sa citoyenneté. Ainsi, nous souhaitons :

- Le développement de la formation aux journalistes, lors de leurs études, sur les représentations sociales présentes dans les médias. Il s'agit ici notamment de modifier l'image des jeunes dans les médias ; image qui n'est pas représentative de ceux-ci.
- La mise en place de formation d'éducation aux médias et à l'image dans le cadre scolaire, pour tous les élèves du primaire à l'enseignement supérieur, incluant notamment l'apprentissage par la pratique.
- La valorisation des initiatives portées par les différents acteurs, notamment associatifs, de l'éducation aux médias et à l'image et une meilleure coordination entre ceux-ci.
- Le renforcement de la place et du rôle des citoyens au sein des institutions du domaine des médias et de l'audiovisuel. Dans ce cadre, nous souhaitons notamment l'indépendance

du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) et la modification de son mode de recrutement et de sa composition.

Cela doit être fait en parallèle avec l'augmentation de programmes qui proposent de l'information approfondie, concrète et ludique sur des sujets de citoyenneté.

■ DÉVELOPPER LA CONSULTATION DIRECTE DES CITOYENS ■

Organisés après des temps d'information publics, traduits notamment par des réunions ouvertes à chacun et des débats télévisuels de qualité, le référendum doit être une pratique plus utilisée. En effet, prenant en compte l'avis des citoyens, il représente une évolution indispensable à notre démocratie. Ainsi, nous souhaitons que les citoyens aient la possibilité de s'exprimer par la démarche du référendum d'initiative populaire. Celui-ci, existant d'ores et déjà dans plusieurs pays du monde, accorde aux citoyens un pouvoir consultatif et abrogatif sur les lois françaises. Nous souhaitons que le référendum d'initiative populaire devienne un outil de démocratie pour les communes, les régions et l'Etat.

De plus, nous demandons le développement de conférences de consensus à chaque échelon exécutif, le principe étant de faire émerger un avis collectif et éclairé, en opposition à l'opinion immédiate et non concertée sollicitée par exemple lors de sondages. Ainsi, en s'appuyant sur la conférence de consensus organisée par le Ministère français de la Justice en 2009 ou l'expérience du G1000 en Belgique, l'objectif est de rassembler un panel de représentants de la société civile amené à formuler des propositions sur un sujet spécifique.



Références bibliographiques

Cet avis se base, en premier lieu, sur 6 auditions pour lesquelles nous tenons à remercier :

- Mr Frédérick PAIRAULT, délégué général de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), auditionné le 23/10/13
- Mr Olivier TOCHE, directeur de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP), auditionné le 23/10/13
- Mme Fanélie CARREY-CONTE, députée de Paris (20^{ème} arrondissement, 15^{ème} circonscription.), auditionnée le 06/11/13
- Mr François TALBOT, Mr Elie BELLEY-PELLETIER et Mme Elise DEMERS respectivement directeur général, agent d'information et de communication et agente de liaison avec les membres, de la Table de Concertation des Forums Jeunesse Régionaux du Québec (TCFJRQ), auditionnés par visio-conférence le 20/11/13
- Mr Jean-Claude DEVEZE et Bénédicte FUMEY porte-paroles du Collectif Pacte Civique, auditionnés le 20/11/13
- Mr Olivier BOURHIS, délégué général du Réseau National des Juniors Associations (RNJA), auditionné le 28/11/13

Par ailleurs, cet avis s'appuie également sur les ouvrages et documents suivants :

- Etude du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), « Réfléchir à la démocratie de demain », Mélanie GRATACOS, octobre 2013.
- Sources de l'Institut National de Statistiques et d'Etudes Economiques (INSEE), Recensement de la population (2009) ; Répertoire national des élus (élections 2008).
- Documents du Collectif Pacte Civique :
 - « Penser, agir, vivre autrement en démocratie : inventer un futur désirable pour tous », 2013.
 - Rapport 2013 de l'Observatoire Citoyen de la Qualité Démocratique, 2013.
- Hors-série poche Alternatives Economiques n°60, « L'état de la jeunesse en France », février 2013.
- Documentation du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC), « La politique », 2002.
- Document de la Fédération des Assemblées Générales Etudiantes (FAGE), « Pour une jeunesse engagée au cœur de la société », juin 2013.
- Documentations de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) :
 - Fiches repères :
 - « La participation politique et associative des jeunes », Bernard ROUDET, juin 2012.
 - « Modes de vie, sociabilité, valeurs », Bernard ROUDET, juin 2012.
 - Etudes et synthèses de l'Observatoire de la Jeunesse :
 - « Retour sur la présidentielle : comment les jeunes ont-ils voté ? », n°13, juin 2013.
 - « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », n°4, mai 2011.

- « Des jeunes davantage impliqués et plus protestataires », n°2, novembre 2010.
- « Participation électorale des jeunes et évolution du lien politique : voter, ça les intéresse ? », n°8, mars 2012.
 - Ouvrage « Atlas des jeunes en France. Les 15-30 ans, une génération en marche », Yaëlle AMSELLEM-MAINGUY et Joaquim TIMOTEO, 2012.
 - Ouvrage « Une jeunesse différente ? Les valeurs de jeunes Français depuis 30 ans », Olivier GALLAND et Bernard ROUDET, 2012.
- Documentations de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ) :
 - « Construire les politiques publiques avec les jeunes », Marion ESQUERRE, n°9, juin 2013.
 - « Le vote et les jeunes », Marion ESQUERRE, n°13, décembre 2012.
- INJEP / Réseau National des Juniors Associations / Ministère de la jeunesse et des solidarités actives, « Jeunes mineurs en association : quel impact sur leurs parcours ? » Cahiers de l'Action n°28, Stéphanie RIZET, juin 2010.
- Ouvrage I love édu pop, « Dix raisons d'aimer (ou pas) l'éducation populaire », Damien CERQUEUS et Mikaël GARNIER-LAVALLEY, 2010.
- Document politique du Forum Européen de la Jeunesse, « La démocratie et les organisations de jeunesse », avril 2010.
- Avis n°1 du Forum Français de la Jeunesse, « La représentation des jeunes en France », juin 2012.
- Communiqué de presse du Forum Français de la Jeunesse, « Renouvellement des CESER : Les organisations de jeunes inquiètes ! », octobre 2013.
- Documentation de la Commission Européenne, « Abstention et comportements électoraux aux élections européennes de 2009 », enquête TNS Opinion auprès de 26830 citoyens européens, 2012.
- Ministère de la jeunesse, des sports, de l'éducation populaire et de la vie associative, bulletin de statistiques et d'études n°11-03, « Les présidents d'association en France : quels profils et quelles trajectoires ? », Muriel TABARIES et Brahim LAOUISSET, décembre 2011.
- Enquête Centre National de la Recherche Statistique (CNRS) / Centre d'économie de la Sorbonne, « Le paysage associatif français », Dominique CROSNIER et Patrick THIERY, novembre 2007.
- Enquête France bénévolat, « La situation du bénévolat en France en 2013 », 2013.
- Revue Retraite et Société, « La participation associative et le bénévolat des seniors », Lionel PROUTEAU et François-Charles WOLFF, n°50, 2007.
- Enquête Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) / Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), « Les jeunes sont-ils libres de leurs choix ? », avril 2011.
- Note de synthèse de l'enquête Agence du Service civique / TNS SOFRES, « L'impact du Service civique sur ceux qui l'ont fait », février-mars 2013.
- Etude Ipsos / Logica Business Consulting pour Le Monde, « La fracture générationnelle en France », novembre 2011.



Synthèse des propositions

Développer des lieux de formation, d'information et d'expérimentation

- Développer dès l'école primaire des espaces de consultation des enfants et dès le collège des instances gérées et animées par les jeunes
- Mettre en place pour tous les élèves des formations sur le rôle de ces instances, leurs fonctionnements et la place qu'ils peuvent y avoir.
- Organiser une période resserrée d'élection des délégués et élus commune à tous les échelons du cursus scolaire
- Permettre à tout âge l'accès fondamental au droit d'association
- Reconnaître le rôle majeur des associations et notamment des organisations gérées par des jeunes dans l'exercice de la citoyenneté

Faciliter les démarches pour inciter les jeunes à s'exprimer

- Permettre l'inscription sur les listes électorales jusqu'à 10 jours avant les scrutins
- Développer et simplifier le vote par correspondance et permettre la pré-inscription sur les listes électorales
- Aller à la rencontre des citoyens en instaurant la délocalisation ponctuelle des bureaux d'inscription sur les listes électorales
- Développer des spots TV, radio, papier et internet pour la mobilisation aux élections

Penser le renouvellement pour permettre la participation de chaque citoyen

- Permettre aux citoyens l'éligibilité à toutes les élections à partir de 18 ans
- Instaurer le non-cumul des mandats dans le nombre et la durée
- Développer la représentation des jeunes au sein des Conseils Économiques, Sociaux et Environnementaux (CESER)
- Renforcer la mixité des responsables politiques en développant le fonctionnement des scrutins par listes et les critères paritaires
- Développer dans chaque municipalité des réunions, ouvertes à tous les citoyens, présentant les divers cadres institutionnels d'engagement
- Mettre en place une clause d'impact jeunesse

Démocratiser notre fonctionnement

- Repenser le statut de l'élu par le plafonnement des indemnités perçues dans le cadre des mandats
 - Instaurer la transparence quant aux salaires ou indemnités perçus par les élus
 - Développer une politique globale d'éducation aux médias permettant l'appropriation de l'information par les citoyens
 - Développer la consultation directe des citoyens
- 